

Podensac, le 17 janvier 2020

M. le Président
Chambre d'Agriculture
17, cours Xavier Arnoz
33035 BORDEAUX CEDEX

REF :BM/AQ/BB/LH/BG/BL

Objet : modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune de Pujols s/Ciron

Pièce-jointe : 1 dossier

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que par délibération en date du 18/12/2019, le conseil communautaire a prescrit la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Pujols s/Ciron.

Conformément à l'article L 153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous transmettre le dossier de cette modification.

Je vous saurais gré de bien vouloir nous faire parvenir votre avis sur ce dossier dans le délai d'un mois à compter de la réception du présent courrier.

Veillez agréer, monsieur le Président l'expression de mes salutations distinguées.

Provenance de :

AR

SGR2V23 - PIC 31A - 2017232701 - 0419

Présenté / Avisé le :	G.D.S. de la Gironde
Distribué le :	17 cours Xavier Arnoz
Je soussigné(e) déclare être	CS 71305
<input type="checkbox"/> Le destinataire	33082 Bordeaux Cedex
<input type="checkbox"/> Le mandataire	Tél 05 56 08 56 90 - Fax 05 57 22 07 32
<input type="checkbox"/> CNI / permis de conduire	E-mail: gds33@reseaugds.com
<input type="checkbox"/> Autre :	Signature facteur

Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

TL0001 / 203



LA POSTE

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
Numéro de l'AR : **AR 1A 176 557 9308 9**



Renvoyer à



FRAB



33210
REÇU A LA C.D.C
- 3 FEV. 2020

Podensac, le 17 janvier 2020

Monsieur le Président
Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux
Antenne Sud Gironde
Parc des Activités du Pays de Langon
23, allée des Acacias
33210 MAZERES

REF :BM/AQ/BB/LH/BG/BL

Objet : modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune de Pujols s/Ciron

Pièce-jointe : 1 dossier

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que par délibération en date du 18/12/2019, le conseil communautaire a prescrit la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Pujols s/Ciron.

Conformément à l'article L 153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous transmettre le dossier de cette modification.

Je vous saurais gré de bien vouloir nous faire parvenir votre avis sur ce dossier dans le délai d'un mois à compter de la réception du présent courrier.

Veuillez agréer, monsieur le Président l'expression de mes salutations distinguées.

En provenance de :

AR

SGRC V23 - PIC 31A - 2017/132101 - 04/19

Présenté / Avisé le :	/ /
Distribué le :	/ /
Je soussigné(e) déclare être :	09 FEV. 2020
<input type="checkbox"/> Le destinataire	(Précisez Prénom et NOM)
<input type="checkbox"/> Le mandataire	SERVICE COURRIER
<input type="checkbox"/> CNI / permis de conduire	CCIBG
<input type="checkbox"/> Autre :	Signature facteur *

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
Numéro de l'AR : **AR 1A 176 557 9309 6**



Handwritten notes:

33210 MAZERES
EDC CONVERGENCE GARONNE
Le Parc des Activités de Langon
33210 MAZERES

Renvoyer à **FRAB**

TL0001 / 203



Podensac, le 17 janvier 2020

M. le Président
Chambre des Métiers et de l'artisanat
46 Rue Général de Larminat
33000 Bordeaux

REF :BM/AQ/BB/LH/BG/BL
Objet : modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune de Pujols s/Ciron

Pièce-jointe : 1 dossier

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que par délibération en date du 18/12/2019, le conseil communautaire a prescrit la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Pujols s/Ciron.

Conformément à l'article L 153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous transmettre le dossier de cette modification.

Je vous saurais gré de bien vouloir nous faire parvenir votre avis sur ce dossier dans le délai d'un mois à compter de la réception du présent courrier.

Veuillez agréer, monsieur le Président l'expression de mes salutations distinguées.

Provenance de :

AR

LA POSTE
RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
Numéro de l'AR : **AR 1A 176 557 9310 2**



Renvoyer à **FRAB**



Localité: Pujols s/Ciron
CDC Convergence Garonne
46 rue Général de Larminat
33410 Cabanis

Signature

33410

TL0001 / 203

- 3 FEV. 2020

SGR2 Y23 - PIC 31A - 2017Z132701 - 0419

Podensac, le 17 janvier 2020

Monsieur le Président
Conseil Départemental de la Gironde
Esplanade Charles de Gaulle
33074 BORDEAUX CEDEX

REF : BM/AQ/BB/LH/BG/BL

Objet : modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune de Pujols s/Ciron

Pièce-jointe : 1 dossier

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que par délibération en date du 18/12/2019, le conseil communautaire a prescrit la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Pujols s/Ciron.

Conformément à l'article L 153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous transmettre le dossier de cette modification.

Je vous saurais gré de bien vouloir nous faire parvenir votre avis sur ce dossier dans le délai d'un mois à compter de la réception du présent courrier.

Veuillez agréer, monsieur le Président l'expression de mes salutations distinguées.

provenance de :

AR

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRIVÉE

30 JAN. 2020

BUREAU GESTION DES CORRESPONDANCES

présenté / Avisé le :
distribué le :
le soussigné(e) déclare être :
] Le destinataire
] Le mandataire
] CNI / permis de conduire
] Autre :
facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



Número de l'AR :

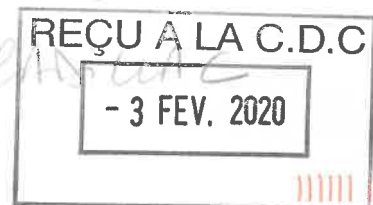
**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**
AR 1A 176 557 9312 6



Renvoyer à **FRAB**



Podensac
LOG CONVERGENCE GARONNE
11 rue de France
33410 Podensac



TL0001 / 203



Podensac, le 17 janvier 2020

Monsieur le Président
Conseil Régional d'Aquitaine
14, rue François de Sourdis
33077 BORDEAUX CEDEX

REF : BM/AQ/BB/LH/BG/BL

Objet : modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune de Pujols s/Ciron

Pièce-jointe : 1 dossier

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que par délibération en date du 18/12/2019, le conseil communautaire a prescrit la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Pujols s/Ciron.

Conformément à l'article L 153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous transmettre le dossier de cette modification.

Je vous saurais gré de bien vouloir nous faire parvenir votre avis sur ce dossier dans le délai d'un mois à compter de la réception du présent courrier.

Veillez agréer, monsieur le Président l'expression de mes salutations distinguées.

Provenance de : *Podensac*

AR

SR2 V23 - PIC 31A - 20172132701 - 0419

Présenté / Avisé le : /	COURRIER ARRIVÉ
Reçu le : /	
Le destinataire (e) déclaré être : - destinataire - mandataire	Signature 30 JAN. 2020 RÉGION Nouvelle-Aquitaine Site de Bordeaux

NI / permis de conduire
Autre :

Sur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
Numéro de l'AR : **AR 1A 176 557 9313 3**



Renvoyer à **FRAB**



local PU de Pujols
CDC CONVERGENCE GARONNE
H. Laite de Braune
33210 CADILLAC



Podensac, le 17 janvier 2020

CRPF
6, parvis des Chartrons
CS 41255
33075 BORDEAUX CEDEX

REF :BM/AQ/BB/LH/BG/BL

Objet : modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune de Pujols s/Ciron

Pièce-jointe : 1 dossier

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que par délibération en date du 18/12/2019, le conseil communautaire a prescrit la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Pujols s/Ciron.

Conformément à l'article L 153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous transmettre le dossier de cette modification.

Je vous saurais gré de bien vouloir nous faire parvenir votre avis sur ce dossier dans le délai d'un mois à compter de la réception du présent courrier.

Veillez agréer, monsieur le Président l'expression de mes salutations distinguées.

en provenance de :

AR

62200 Pujols s/Ciron
33075 Bordeaux CEDEX

SGRE2V23 - PIC-31A - 20172132701 - 04/19

présenté / Avisé le : / /
distribué le : / /
Le destinataire
Le mandataire
CNI / permis de conduire
Autre :

CRPF d'Aquitaine

REÇU LE 30 JAN. 2020

TL 0001 / 203



LA POSTE
Numéro de l'AR :

**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**
AR 1A 176 557 9315 7



Renvoyer à



10007 rue V. P. H.
C.C. CONVERGENCE GARONNE
4 route de Braune
33600 CADENAC

REÇU A LA C.D.C
- 3 FEV. 2020

Podensac, le 17 janvier 2020

DDTM - SUAT
Cité Administrative
BP 90
33090 BORDEAUX CEDEX
A l'attention de M. PONNOU DELAFFON

REF :BM/AQ/BB/LH/BG/BL

Objet : modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune de Pujols s/Ciron

Pièce-jointe : 1 dossier

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que par délibération en date du 18/12/2019, le conseil communautaire a prescrit la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Pujols s/Ciron.

Conformément à l'article L 153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous transmettre le dossier de cette modification.

Je vous saurais gré de bien vouloir nous faire parvenir votre avis sur ce dossier dans le délai d'un mois à compter de la réception du présent courrier.

Veillez agréer, madame, monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

provenance de :

AR

LA POSTE
RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
Numéro de l'AR : **AR 1A 176 557 9317 1**

RETOUR À L'ÉMETTEUR
FRAB

Signature
Signature destinataire
Signature mandataire
Signature facteur

30 JAN. 2020

7L0001 / 203

REÇU A LA C.D.C
- 3 FEV. 2020

PREUVE DE DÉPÔT
À CONSERVER PAR LE CLIENT

neutralité
carbone
Hitecarbony

Podensac, le 17 janvier 2020

I.N.A.O
1, quai du Président Wilson
33130 BEGLES

REF :BM/AQ/BB/LH/BG/BL

Objet : modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune de Pujols s/Ciron

Pièce-jointe : 1 dossier

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que par délibération en date du 18/12/2019, le conseil communautaire a prescrit la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Pujols s/Ciron.

Conformément à l'article L 153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous transmettre le dossier de cette modification.

Je vous saurais gré de bien vouloir nous faire parvenir votre avis sur ce dossier dans le délai d'un mois à compter de la réception du présent courrier.

Veillez agréer, madame, monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

provenance de :

AR

SGRZ V23 - PIC 31A - 2017/132701 - 0419

Envoyé / Avisé le :	30/01/2020
Révisé le :	20/01/2020
Expéditeur (e) / déclarant	Bureau National de l'Origine et de la Qualité Territoriale Aquitaine Poitou-Charentes Les Portes de Bégles 1 Quai Wilson 33130 BEGLES Tél. : 05 56 01 73 44
Destinataire	
Mandataire	
Permis de conduire	
Autre :	

Pour attester par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



LA POSTE

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
Numéro de l'AR : AR 1A 176 557 9318 8



Renvoyer à FRAB



REÇU A LA C.D.C

- 3 FEV. 2020

Podensac, le 17 janvier 2020

Monsieur le Maire
Mairie
36, rue des Platanes
33210 PUJOLS s/CIRON

REF :BM/AQ/BB/LH/BG/BL

Objet : modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune de Pujols s/Ciron

Pièce-jointe : 1 dossier

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que par délibération en date du 18/12/2019, le conseil communautaire a prescrit la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Pujols s/Ciron.

Conformément à l'article L 153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous transmettre le dossier de cette modification.

Je vous saurais gré de bien vouloir nous faire parvenir votre avis sur ce dossier dans le délai d'un mois à compter de la réception du présent courrier.

Veillez agréer, monsieur le maire, l'expression de mes salutations distinguées.

provenance de

AR

SC92V23-PPC 31A-20172132701-0419

présenté / Avisé le :	30/01 / 12/20
distribué le :	
Le soussigné(e) déclare être	Signature
Le destinataire	(Préciser Prénom et NOM si mandataire)
Le mandataire	Signature
CNI / permis de conduire	
Autre :	

facteur attesté par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.



Numéro de l'AR :

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
AR 1A 176 557 9319 5



Renvoyer à

FRAB



TL0001 / 203

REÇU A LA C.D.C

- 3-FEV. 2020

Podensac, le 17 janvier 2020

**Préfecture de la Gironde
DAJAL
2, Esplanade Charles de Gaulle
CS 41397
33077 Bordeaux Cedex**

REF :BM/AQ/BB/LH/BG/BL

Objet : modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune de Pujols s/Ciron

Pièce-jointe : 1 dossier

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que par délibération en date du 18/12/2019, le conseil communautaire a prescrit la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Pujols s/Ciron.

Conformément à l'article L 153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous transmettre le dossier de cette modification.

Je vous saurais gré de bien vouloir nous faire parvenir votre avis sur ce dossier dans le délai d'un mois à compter de la réception du présent courrier.

Veillez agréer, madame, monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

en provenance de :

AR

SGR2 VZ3 - PIC 31A - 20172132T01 - 04/19

Présenté / Avisé le :	/ /
Distribué le :	/ /
le soussigné(e) déclare être	Signature
<input type="checkbox"/> Le destinataire	(Précisez Prénom et NOM)
<input type="checkbox"/> Le mandataire	PREFECTURE DE LA GIRONDE
<input type="checkbox"/> CNI / permis de conduire	Signature facteur *
<input type="checkbox"/> Autre :	

30 JAN. 2020

TL0001 / 203

Bureau du Courrier



LA POSTE
Numéro de l'AR :

**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**
AR 1A 176 557 9324 9



Renvoyer à **FRAB**



Godt til dig
CBC CONVERGENCE GARONNE
4 route de Braune
33410 BRAUN

REÇU A LA C.D.C
- 3 FEV. 2020



Podensac, le 17 janvier 2020

SCOT Sud Gironde
8, rue du Canton
BP 90026
33490 SAINT-MACAIRE

REF :BM/AQ/BB/LH/BG/BL

Objet : modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune de Pujols s/Ciron

Pièce-jointe : 1 dossier

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que par délibération en date du 18/12/2019, le conseil communautaire a prescrit la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Pujols s/Ciron.

Conformément à l'article L 153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous transmettre le dossier de cette modification.

Je vous saurais gré de bien vouloir nous faire parvenir votre avis sur ce dossier dans le délai d'un mois à compter de la réception du présent courrier.

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

En provenance de :

AR

SGR2 V23 - PIC 31A - 20172132701 - 04/19

Présenté / Avisé le : / /

Distribué le : / /

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

Signature (Prénoms et Nom) :

Signature facteur :

Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

TL0001 / 203

**RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION**

Numéro de l'AR : **AR 1A 176 557 9320 1**

1001 rue de la
C.D.C. CONVERGENCE GARONNE
à la suite de Zianne
33210 SAINT-MACAIRE

Renvoyer à **FRAB**

REÇU A LA C.D.C
- 3 FEV. 2020

Podensac, le 17 janvier 2020

DDTM
35, rue de Géreaux
33500 LIBOURNE

REF :BM/AQ/BB/LH/BG/BL

Objet : modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune de Pujols s/Ciron

Pièce-jointe : 1 dossier

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que par délibération en date du 18/12/2019, le conseil communautaire a prescrit la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Pujols s/Ciron.

Conformément à l'article L 153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous transmettre le dossier de cette modification.

Je vous saurais gré de bien vouloir nous faire parvenir votre avis sur ce dossier dans le délai d'un mois à compter de la réception du présent courrier.

Veillez agréer, madame, monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,



Bernard Mateille

Podensac, le 17 janvier 2020

DDTM de la Gironde
CDPENAF
Cité administrative
BP 90
33090 Bordeaux Cedex

REF : BM/AQ/BB/LH/BG/BL

Objet : modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la commune de Pujols s/Ciron

Pièce-jointe : 1 dossier

Madame / Monsieur

J'ai l'honneur de vous informer que par délibération en date du 18/12/2019, le conseil communautaire a prescrit la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Pujols s/Ciron.

Conformément à l'article L 153-40 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous transmettre le dossier de cette modification.

Je vous saurais gré de bien vouloir nous faire parvenir votre avis sur ce dossier dans le délai d'un mois à compter de la réception du présent courrier.

En provenance de :

AR

SGR2 V23 - PIC 31A - 20172132101 - 04/19

RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
Numéro de l'AR : **AR 1A 176 557 9321 8**

LA POSTE

REVENIR À FRAB

REÇU A LA C.D.C
3 FEV. 2020

PREUVE DE DÉPÔT
À CONSERVER PAR LE CLIENT

Signature
30 JAN. 2020
Signature facteur

DREAL/NA - DDTM 33
CSM - Bureau du courrier

TL0001 / 203

Niveau de garantie : 16 € 152 € 450 €

atralité
rbone
itcarbono